

C. LES ACTIONS

OBJECTIF N° 3.1 : SOUTENIR LES AIDANTS ACTION N° 3.1.1 : DÉVELOPPER DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



LES CONSTATS	LES OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Demandes récurrentes de la part des associations (France Alzheimer, parkinson, UNAFAM) pour accompagner les aidants pour une info exhaustive des dispositifs d'aide (info sur l'hébergement temporaire, l'accueil de jour, les plateformes de répit, les séjours adaptés...) ❖ Existence de groupe de paroles ❖ Méconnaissance de l'ensemble des dispositifs en place et des zones d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagner et soutenir les aidants ❖ Rassembler et échanger entre aidants et avec des professionnels pour ne plus se sentir isolé dans son rôle d'aidant

	QUOI ?	COMMENT ?
A- Favoriser les temps d'échange et d'écoute	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer une mission d'aide aux aidants ❖ Solliciter l'équipe pluridisciplinaire d'appui aux aidants ❖ Développer les temps de parole 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Un guide pratique pour gérer les démarches du quotidien et permettre un bon suivi de la personne ❖ Recensement des acteurs proposant des temps de parole, des formations, des lieux d'intervention et des publics ciblés ❖ Organisation d'un Café des aidants ou de lieux de rencontres sur des thématiques spécifiques
B- Accompagner les aidants à la fin de vie et au deuil	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Proposer un accompagnement des aidants après le décès ❖ Développer les projets/actions au titre de la prévention de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recensement des aides existantes d'accompagnement des familles endeuillées

Pour qui ?

- ❖ Les aidants

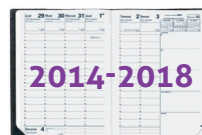
Par qui ?



Avec qui ?

- ❖ Les professionnels sociaux, médico-sociaux, médicaux, culturels, institutionnels, politiques, les associations...

ACTION N° 3.1.2 : DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE RÉPIT



LES CONSTATS	LES OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Des aidants essouffés et fatigués ❖ Des aidants ayant des difficultés à se soigner ❖ Des solutions méconnues 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Proposer des solutions de répit aux aidants ❖ Favoriser le repos des aidants avec des solutions de répit à domicile ou en dehors du domicile ❖ Permettre aux aidants de se faire aider sans culpabiliser

	QUOI ?	COMMENT ?
A- Développer les solutions de répit à domicile	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Permettre le maintien de la personne âgée ou handicapée dans son environnement tout en développant les solutions de répit à domicile ❖ Faciliter des présences la nuit à domicile ❖ Développer des solutions de répit en mobilisant les ressources existantes ❖ Étudier les possibilités de développement des plateformes de répit 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Soutien auprès de l'Agence régionale de santé sur la mise en place de plateforme de répit sur les centres hospitaliers de Blois et Romorantin ❖ Recensement et identification des offres existantes puis évaluation des manques
B- Développer les solutions de répit en établissements	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accueillir l'aidant et la personne âgée ou handicapée sur un même lieu ❖ Accueillir dans les EHPAD des couples avec ou sans leurs enfants en situation de handicap pour préparer les projets de vie future 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recensement des besoins à partir de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), des services à domicile et des services sociaux ❖ Proposition d'orientation aux personnes concernées

Pour qui ?

- ❖ Les personnes âgées et les personnes handicapées
- ❖ Les aidants

Par qui ?



Avec qui ?

- ❖ Les professionnels sociaux, médico-sociaux, médicaux, culturels, institutionnels, politiques, les associations...